

ARRETE N°02-2026 : FERMETURE DE L'ECO-FOURRIERE LE MERCREDI 7 JANVIER 2026.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT les conditions météorologiques le jour visé ;

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera ***fermée*** le mercredi 7 janvier ***toute la journée***.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déféré auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 7/01/2026

Transmis en Préfecture et affiché le 7/01/2026

Pour Extrait Conforme

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal